



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD Association des Critiques et Journalistes de Bande Dessinée

15 mars 2008

SALON DU LIVRE (Porte de Versailles, Paris XVème)

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS

Membres présents et représentés :

Philippe Audoin, Hélène Beney (*procuration pour Olivier Maltret*), Marielle Bernicot, Marie-Hélène Bonnot, Jérôme Briot, Christophe Brunella, Virginie François, Yves Frémion, Laure Garcia (*procuration pour Jean-Philippe Martin*), Patrick Gaumer (*procuration pour Nicolas Anspach et Thierry Bellefroid*), Philippe Guillaume (*procuration pour Patrick de Jacquelot*), Antoine Guillot, Brieg F. Haslé (*procuration pour Marc Carlot*), Yves-Marie Labé (*procuration pour Hervé Cannet et Christophe Quillien*), Laurent Mélikian (*procuration pour Boris Henry et Xavier Mouton-Dubosc*), Michel Nicolas (*procuration pour Anh Hoà Truong*), Jean-Christophe Ogier (*procuration pour Yaël Eckert et Pascal Ory*), Frédérique Pelletier (*procuration pour Vincent Henry*), Dominique Petitfaux, Fabrice Piault, Didier Quella-Guyot (*procuration pour Nicolas Albert*), Gilles Ratier (*procuration pour Nicolas Adolphi, Anne et Julien, Julien Ausou, Jean Bernard, Philippe Corbou, Nicolas Fréret, Gérard Girard, Gilles Médioni, Stéphane Rossi, Jean-Laurent Truc et Stéphane Vacchiani*), Jean-Pierre Rémond, Denis Sènié, Laurent Turpin.

SOMMAIRE

- RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2007	page 2
- RAPPORT FINANCIER 2007-2008	page 4
- BILAN FINANCIER 2007-2008	page 5
- RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE	page 6
- DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION	page 6

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2007

* L'association compte, à la date du 15 mars 2008, **68 membres actifs et 6 membres associés**. Nous rappelons que les demandes d'adhésion doivent se faire par écrit, être accompagnées d'un dossier de présentation, et être soutenues par deux parrains membres de l'association (en dehors des membres du bureau) ne travaillant pas pour le même support ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants. Nous avons accueilli cette année Christophe Brunella, journaliste à *Arte*, et nous pouvons souhaiter la bienvenue, à partir d'aujourd'hui, à Laurent Cirade de *bdgest.com*, Jérôme Clerc de *Radio Campus*, Manuel Picaud d'*auracan.com* et à Gilles Poussin de *Muziq*. Cependant, en 2007, nous avons eu la douleur d'apprendre la disparition de notre consœur Annie Baron-Carvais, le 13 août 2007, à New York, à l'âge de 54 ans.

* **Nous continuons à tenir nos membres informés** des événements importants du 9^{ème} art, à réaliser un listing complet des éditeurs de bandes dessinées et les listes mensuelles de l'ensemble des très nombreuses parutions, ainsi qu'à communiquer nos coups de cœur récents pour nous aider à y voir plus clair lorsque vient le moment d'établir une sélection pour le Grand Prix de la Critique, les 20 indispensables de l'été et le Prix Asie-ACBD, par le biais de notre site <http://www.acbd.fr>. Ce dernier a une vertu majeure : c'est notre vitrine ! Nous saisissons chaque occasion pour changer la Une, ceci afin de ne pas lasser le passant qui bulle. Par exemple, à la fin du mois de février 2008, notre président Jean-Christophe Ogier y a diffusé sa réponse (faite au nom de l'ACBD) aux propos inadmissibles du philosophe Alain Finkielkraut contre la bande dessinée. En 2007, nous avons recensé 11.000 visiteurs uniques (rappelons que le lancement du site a eu lieu le 22 janvier 2007), et déjà 6163 visiteurs uniques pour 2008. Notre seule déception par rapport au site concerne le forum qui n'est guère utilisé : il permet tout de même de soulager le secrétaire général, lequel est de moins en moins amené à faire la gare de triage pour les courriels. Encore merci à Brieg F. Haslé et à Jérôme Briot pour leur travail qui nous permet d'avoir un site élégant, sobre et efficace, et qui est fort bien accueilli par la profession.

* Comme tous les ans, depuis l'année 2000, **un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée, réalisé par le secrétaire général, a été diffusé**, avant le 31 décembre, à tous les journalistes spécialisés, auteurs et éditeurs avec lesquels nous sommes en relation. Ce communiqué est devenu une référence et est toujours très bien repris, que ce soit par la presse régionale, nationale, et internationale, sur Internet, ou même par certaines institutions comme le CNL. Ce rapport, qui est l'un des attraits de notre site où il est proposé intégralement (avec ceux des années précédentes), a également été publié exhaustivement dans des revues spécialisées comme *L'Avis des Bulle* ou *Samizdat*. Le fait que nous nous inscrivons dans la durée (c'est la 8^{ème} année qu'il est réalisé) est certainement pour beaucoup dans la consécration de ce rapport largement diffusé, par voie d'AFP, accompagné, comme l'an passé, d'un communiqué rédigé par le secrétaire adjoint Laurent Turpin.

* Le Grand Prix de la Critique est ponctué, depuis 2 ans, par une présélection en juin : **Les 20 indispensables de l'été** : « *c'est l'été, lisez des BD !* ». Cette opération, comme le Grand Prix de la Critique lui-même, est très bien considérée par le monde de l'édition (chacun y allant de ses commentaires et de ses plaintes ou de ses indignations, via de nombreux mails au secrétaire général), nos choix influençant nettement sur les chiffres de vente. La procédure du vote semble satisfaire la majorité des membres mais, comme certains d'entre-nous l'avaient souhaité lors de la dernière AG, une comptabilité parallèle expérimentale a été tenue en fonction du nombre de citations par album, pour voir si cela changeait beaucoup de choses : il semble qu'il n'en soit rien et que cet autre mode de calcul ne soit pas plus pertinent. L'annonce officielle du Grand Prix de la Critique fut faite par la voix de l'AFP, le 24 novembre 2007, et consacrait l'américaine et israélienne (d'origine hongroise) Miriam Katin, pour son album *Seules contre tous* aux éditions du Seuil. Le prix (consistant en une planche originale du précédent lauréat : Pascal Rabaté) sera décerné, à l'issue de cette AG, sur « l'Escale BD » du Salon du livre de Paris.

* Le **Prix Asie-ACBD**, créé suite à une proposition des organisateurs du salon Japan Expo, a manifestement été une réussite : il a été remis, pour sa première année, le 7 juillet 2007, dans le cadre du festival Japan Expo, à *Gen d'Hiroshima* de Keiji Nakazawa aux éditions Vertige Graphic. Merci à Laurent Mélikian, et à ceux qui l'ont accompagné sur cette affaire, pour avoir bien mené la mission que le bureau lui avait confié.

* Signalons que les libraires des réseaux Canal BD et Album ont, comme chaque année, très bien relayé notre prix dans leurs magazines et sur leurs sites. Nous continuons, d'ailleurs, à avoir des relations cordiales avec eux, comme avec certains responsables de festivals et avec la plupart des éditeurs, qu'ils appartiennent au SNE ou pas.

* Terminons ce long compte-rendu en précisant qu'outre nos divers repas parisiens (même s'ils sont de plus en plus rares) où nous dissertons sur la bande dessinée et sur ceux qui la font, nous sommes toujours quelques uns à nous retrouver sur divers salons ou festivals tels ceux de Blois (qui nous a honorés en nous délivrant sa célèbre Médaille en Chocolat, pour l'ensemble de notre œuvre), de Saint Malo, ou de Chambéry, et même à celui d'Angoulême où nous tenons notre traditionnel repas informatif du jeudi midi.

Gilles Ratier
Secrétaire général de l'ACBD

> Après lecture, le président propose le VOTE DU RAPPORT MORAL, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER 2007-2008

* Cotisations

Cette année, les membres de l'ACBD ont été - dans leur grande majorité - encore plus disciplinés que l'an dernier. Qu'ils en soient ici remerciés. À propos des cotisations recueillies à Angoulême, le trésorier tient à remercier notre secrétaire adjoint Laurent Turpin pour l'avoir aidé à la récolte des cotisations lors du dernier FIBD. En revanche, il regrette que certains membres continuent d'être très en retard dans leur paiement, et ce malgré plusieurs rappels leur permettant de le faire malgré tout dans les temps.

Comme annoncé par courriel, le bureau a demandé aux membres de faire l'effort de régler leur cotisation fin février-début mars, ceci afin de pouvoir arrêter les comptes, dans des conditions acceptables, avant la présente Assemblée Générale. Tout ceci - mis à part les réserves précédemment formulées - a fort bien fonctionné. Le trésorier et son adjointe tiennent à remercier personnellement celles et ceux qui ont suivi le règlement interne de l'ACBD.

En 2008, le bureau de l'ACBD déplore une radiation pour non-paiement de la cotisation malgré moult rappels. Pour rappel, les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée Générale ne font plus partie de l'ACBD ! Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer).

Comme l'an passé, 21 membres se sont montrés généreux cette année en versant entre 16 et 30 euros. Merci à ces membres généreux qui resteront ici anonymes !

* Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique coûtera à l'association le prix du cocktail de ce jour, l'encadrement de l'œuvre généreusement offerte par Pascal Rabaté à Miriam Katin, le déplacement province-Paris-province de Pascal Rabaté qui nous honore de sa présence, et le traditionnel déjeuner où l'ACBD prendra à ses frais les repas de Miriam Katin, Pascal Rabaté et de leurs éditeurs.

* **Rappel de circonstance** : ne pas oublier de payer vos repas et vos consommations lors de nos rencontres. L'association n'a pas à assumer ce type de frais.

* **Banque** : dépôt le 13/03/08 par les trésoriers des cotisations 2008 (+ 2 cotisations promotion mars 2007). Retrait d'un nouveau chéquier quatre ans après le précédent.

* Montant de la cotisation pour 2009

Nous avons fixé, il y a cinq ans, la cotisation à 15 € minimum. Le bureau de l'association soulève la question suivante : faut-il l'augmenter à 20 € minimum pour le prochain exercice ? Prise de parole de Virginie François, trésorière adjointe de l'ACBD, expliquant les prochains besoins financiers de l'association (frais de réception, frais de déplacements des lauréats du Grand Prix de la Critique, projet d'insertions publicitaires aux couleurs de l'ACBD...).

> Vote : la cotisation 2009 sera de 20 € minimum. 3 contre, aucune abstention. Proposition adoptée à la majorité des membres présents ou représentés.

BILAN FINANCIER 2007-2008

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2007

bureau de l'association	68,59 €
vie de l'association	90,60 €
Grand Prix de la Critique 2007	182,50 €
site Internet	255,55 €

DÉPENSES détaillées depuis mars 2007

23/03/07	58,20 €	divers remboursements frais bureau
24/03/07	100 €	encadrement Grand Prix de la Critique 2007
24/03/07	82,50 €	invitations éditeurs repas Salon du Livre
26/05/07	218,03 €	dernier versement créateur site Internet
26/05/07	19,70 €	dernier versement Maison des Artistes site Internet
28/11/07	68,59 €	frais bureau Festival BD Boum Blois
05/12/07	17,82 €	remboursement avance CB B. Haslé Gandi Sarl (site)
27/01/08	32,40 €	remboursement B. Haslé / frais bureautiques et postaux

Total dépenses depuis mars 2007 **597,24 €** **contre 1982,01 € l'an passé**

RECETTES depuis mars 2007

13/03/08	30 €	versement cotisations 2007 retardataires
13/03/08	1136 €	versement cotisations 2008

Total recettes exercice 2007-2008 **1166 €** **contre 1251 € l'an passé**

Solde actuel **2512,87 €** **contre 1829,11 € l'an passé**

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

mars 08	100 €	frais bureau
mars 08	150 €	frais de déplacement de Pascal Rabaté
mars 08	150 €	repas Miriam Katin et éditeurs du Seuil
fin mars 08	100 €	encadrement Grand Prix de la Critique
fin mars 08	200 €	cocktail AG Salon du Livre de Paris mars 2008
décembre 08	20 €	renouvellement hébergement site Internet

Brieg F. Haslé et Virginie François
Trésorier et trésorière adjointe de l'ACBD

> Après lecture, le président propose le VOTE DU RAPPORT FINANCIER, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE

Le président félicite l'ensemble du bureau pour le travail accompli ces dernières années et propose aux membres présents de reconduire leur confiance à la même équipe pour l'année suivante, aucune autre candidature s'étant proposée.

> Le bureau a été reconduit à l'unanimité et se compose donc ainsi :

- Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)
- Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Piau (Livres Hebdo)
- Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)
- Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)
- Trésorier : Brieg F. Haslé (auracan.com)
- Trésorière adjointe : Virginie François (Le Magazine des Livres)

DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

menée par le président

* Nous le rappelons chaque année : **pour être membre actif de l'ACBD, il faut être un critique ou un journaliste ayant une rubrique régulière sur la bande dessinée dans quelque média que ce soit**, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Certains membres actifs ne correspondant plus à cette définition peuvent voir leur statut évoluer vers celui de membre associé. Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attachés de presses demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner (invitations, services de presse, etc.). Enfin, les membres de l'ACBD se doivent de défendre et promouvoir la bande dessinée dans leurs propres médias, ou à travers les actions communes que nous menons, mais l'ACBD n'a pas pour vocation d'être un syndicat, ni même de devenir le porte parole du secteur édition ou des festivals mettant en avant notre secteur favori.

* Afin de permettre aux anciens membres actifs n'exerçant plus d'activité régulière dans le secteur, notamment pour les membres retraités (comme Marie-Pierre Larrivé par exemple), Gilles Ratier propose la **création d'un statut de membre honoraire**. Cette création nécessitant un changement des statuts de l'association et l'établissement de modalités précises, de devoirs et de droits, définissant ce « membre honoraire », les membres présents donnent à l'unanimité mandat au bureau pour élaborer une proposition qui sera soumise à leur vote.

* En ce qui concerne le **Prix Asie-ACBD**, le bureau est favorable à une poursuite de l'opération et souhaite déléguer à nouveau à Laurent Mélikian la mission de la prendre en charge.

> Les membres présents votent et renouvellent, à l'unanimité, leur confiance au bureau et à Laurent Mélikian.

Nous en profitons pour vous rappeler la procédure de ce Prix Asie-ACBD :

- un comité de présélection, formé par les membres de l'ACBD qui lisent régulièrement des œuvres asiatiques, sélectionne 6 titres parmi ceux publiés entre juillet et juin de l'année suivante ; cette sélection est dévoilée lors de la conférence de presse de Japan Expo (un bon mois avant la manifestation) ; l'œuvre lauréate est ensuite désignée après 2 tours de votes auxquels tous les membres de l'ACBD sont invités à participer.
- le premier tour s'effectue par correspondance, chacun désignant 1 ou 2 titres de sa préférence ; pour un vote comprenant 2 titres, il sera attribué 1 point à chaque titre, pour un vote comprenant 1 titre, il sera attribué 2 points à ce titre.
- si un titre arrive en tête au premier tour en totalisant au moins 2 fois plus de points que le deuxième, il sera lauréat du prix Asie-ACBD ; dans le cas contraire, un second tour désignera le lauréat après un débat à huis clos ayant lieu à Japan Expo et regroupant les membres de l'ACBD présents pour l'occasion ; l'annonce du prix Asie-ACBD étant précédée d'une conférence-rencontre avec les éditeurs de chaque titre sélectionné.

* Il s'en suit une très longue discussion concernant **la procédure de vote pour le Grand Prix de la Critique** dont nous vous rappelons également le déroulement :

- à partir de la liste de toutes les parutions BD du 15 novembre de l'année précédente au 15 mai de l'année en cours, chaque membre actif de l'ACBD doit choisir 10 albums qui lui semblent incontournables, sans ordre de préférence, ceci afin de sélectionner 20 titres au final. Chaque titre sélectionné obtient une voix et l'addition de tous les votes permet d'établir la liste des 20 albums qui auront obtenu le plus de points. En cas d'égalité pour la 20^{ème} place, le bureau est seul juge pour choisir entre les prétendants. La liste obtenue, appelée « *Les 20 indispensables de l'été* », sert de base pour le Grand Prix de la Critique puisqu'elle se rajoute à la liste des albums parus entre le 15 mai et le 15 novembre de l'année en cours.
- ensuite, chaque membre actif réalisera, fin octobre, un vote "spontané", par correspondance, de 5 albums sans préférence, choisis parmi ceux parus entre juin et octobre ainsi que dans la liste des 20 indispensables mis en évidence en juin.
- à partir de la liste obtenue, un nouveau vote du même genre a lieu, portant sur 5 albums, dans un ordre de préférence cette fois. Cela permet une notation (5 à la première, 4 à la deuxième ...) qui aboutit à une liste de 15 titres sélectionnés.
- cette liste constitue une base de délibération pour l'assemblée du festival de Blois, où pendant le buffet offert par l'organisation de *BD Boum*, nous constituons la liste des 5 nominés diffusée en direct de Blois.
- tous les membres actifs ont alors encore 8 jours pour relire les finalistes et donner leur vote final par mail, courrier, téléphone... L'opération se déroulant donc sur un mois entier !

Certains membres insistent sur la nécessité d'un aménagement du temps de débat entre les différentes étapes de la procédure et regrettent les interventions de dernières minutes au moment du choix final. Une discussion sur ce sujet, rappelant notamment que les discussions « critiques » peuvent se faire par l'intermédiaire du forum tout au long de l'année et pas seulement au moment du vote, appelant au « civisme » de chacun dans le respect des choix des autres, s'engage. D'autres en appellent à la responsabilité des membres qui doivent, selon eux, avoir au minimum lu les 5 finalistes avant de voter, ceci afin qu'ils ne votent pas pour le seul titre qu'ils aient lu. Quelques uns pensent par ailleurs qu'il serait souhaitable que le gagnant ait une majorité absolue de voix pour éviter un gagnant minoritaire poussé par un noyau dur. Le débat animé qui suit se termine par un vote.

> La procédure actuelle, dans son intégralité, est reconduite par vote à la majorité des membres présents et représentés.

* **Proposition de partenariat « vidéo » avec les libraires spécialisés** pour mettre en avant nos différents prix. Les libraires de Canal BD ont développé un support de communication en « facing » vidéo permettant aux chalandes et clients de découvrir les bandes annonces « éditeurs » de différents titres. Des espaces permettant la délivrance de messages d'informations ont également leur place dans ce programme d'une trentaine de minute tournant en boucle dans les magasins. Afin d'améliorer la visibilité du Grand Prix de la Critique, du Prix Asie-ACBD et des « 20 indispensables de l'été », l'Assemblée Générale mandate le bureau pour discuter avec Canal BD des possibilités de communication en utilisant ce nouveau support qui devrait être mis en place progressivement et dans les prochaines semaines dans les librairies.

*** Autres sujets de discussions**

L'Assemblée Générale mandate le bureau de l'ACBD pour réfléchir autour de l'initiation et l'organisation de débats sur des grands thèmes transversaux du 9^{ème} art, ouverts au public et dont les membres de l'ACBD seraient les intervenants.

Gilles Ratier et Laurent Turpin pour le Bureau de l'ACBD

Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)

Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Piau (Livres Hebdo)

Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)

Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)

Trésorier : Brieg F. Haslé (auracan.com)

Trésorière adjointe : Virginie François (Le Magazine des Livres)

Fait à Paris, le 31 mars 2008